

EDITO

Assureurs et Développement Durable, amis ou ennemis?



Avec près de 2000 Mds d'euros d'actifs, le secteur de l'assurance est un acteur incontournable de l'économie.

S'adressant à l'ensemble des acteurs économiques (particuliers, entreprises, collectivités, associations, etc.) il peut représenter un vrai levier de sensibilisation et d'actions en matière de Développement durable.

Le secteur de l'assurance est et sera déjà en première ligne pour couvrir et indemniser les dégâts causés par le changement climatique (l'économiste N. Stern a estimé les conséquences à 5500 milliards d'euros). Mais ce secteur est aussi mobilisé pour couvrir certains dégâts sociaux et liés aux relations économiques.

Ainsi, toute action permettant de minimiser les risques environnementaux, sociaux et économiques de ses assurés intéresse grandement les acteurs de l'assurance.

C'est dans cette logique qu'a été créée la Commission de Développement Durable de l'Association Française de l'Assurance (AFA), association ayant objectif d'identifier les enjeux de la profession de l'assurance en matière de Développement Durable, de formaliser des engagements partagés et d'en suivre leur mise en œuvre (formalisation d'[une charte](#) en 2009)

Faire de risques des opportunités ?

Le principal enjeu RSE d'un assureur concerne son offre de couverture de risques, à 2 niveaux : d'abord, le placement des montants collectés auprès des clients pour permettre de rembourser les sinistres, masse d'argent qui peut être investie dans une logique d'Investissement Socialement Responsable (ISR). C'est ainsi que les assureurs représentent aujourd'hui près de 44 % de l'ensemble des actifs financiers investis en prenant aussi en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (soit environ 65 Milliards d'euros).

Ensuite, leur volonté de diminuer au maximum les risques de sinistres chez leurs clients, parmi lesquels ceux liés à des problématiques environnementales, sociales et économiques. Or, une démarche de Responsabilité Sociétale amène l'organisation à identifier ses principaux impacts, pour augmenter la satisfaction de ses parties prenantes mais aussi limiter les risques d'atteinte à la performance (réputation, amende, accident industriel, crise sociale, etc.).

Les assureurs peuvent donc encourager les entreprises dans leur démarche de contribution au Développement Durable, non par altruisme mais par reconnaissance d'une meilleure performance à terme. Certains assureurs, comme Generali, valorisent déjà les entreprises responsables en offrant des conditions préférentielles après avoir évalué les pratiques via un audit. D'autres accordent des réductions de cotisation voire le Cofinancement d'actions RSE (sécurité routière, par exemple).

[Rapport « Assurance Durable »](#)

LA BONNE PRATIQUE

L'entreprise qui transforme les déchets en eau

L'entreprise Bordelaise, Innoveox, a mis au point après 20 ans de recherche, un procédé qui transforme les déchets chimiques issus des industries lourdes ou pharmaceutiques en eau! Cette technologie permet de récupérer une tonne d'eau à partir d'une tonne de liquide toxiques. Et tout cela avec un coût égal ou inférieur aux incinérateurs!

www.citizenpost.fr

Une question, un commentaire, une réaction ?

N'hésitez pas, contactez-nous !

Alteractive

32 rue Boileau, 69006 Lyon

Tél. : 04 81 91 96 31

Visitez notre site internet www.alteractive.org

Inscrivez-vous à la newsletter |

<mailto:newsletter@alteractive.org>

INTERVIEW

*Geoffrey Chaussinand,
Responsable HSEQ de la
société CAN Mirmande
(26)*



→ Quelles sont les activités de l'entreprise **CAN** * ?

Créée en 1977, notre société est spécialisée dans les **travaux d'accès difficile**, de protection contre les risques naturels et les travaux spéciaux. Nous avons été les pionniers dans le domaine des travaux sur cordes grâce à notre passion vécue entre rigueur, technique et audace. Nos équipes interviennent maintenant dans le monde entier, au service de grands projets de travaux publics, industriels, maritimes, fluviaux et subaquatiques. Nos interventions reposent toujours sur un triple objectif : la maîtrise de la sécurité, la maîtrise du choix technique et la maîtrise de la qualité.

→ Quelle est l'origine et les motifs d'engagement de votre démarche Développement Durable ?

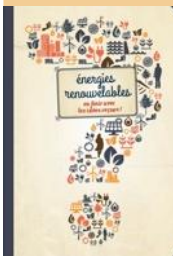
Le pilier central de la société CAN a toujours été la **sécurité des employés**. Nous avons tout mis en œuvre pour garantir un maximum de sécurité et faire évoluer les travaux acrobatiques d'une pratique artisanale à une profession structurée. Nous privilégions toujours la **formation du personnel** grâce notamment à la création de notre propre organisme de formation : FORMACAN, aujourd'hui filiale du groupe. Nos valeurs ont donc été concrétisées avec l'obtention des certifications ISO 9001 (qualité), ISO 14001 (environnement) et OHSAS 18001 (sécurité). Et c'est en 2013, que nous avons décidé de lancer une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Notre objectif est de donner du liant à nos systèmes de management et d'élargir notre champ de vision sur différentes thématiques.

BREVES

L'application qui analyse la composition de vos aliments !

Tellspec est une télécommande équipée d'un mini spectromètre infrarouge et qui associée à votre smartphone vous permet de connaître la composition des aliments et tout cela même à travers le plastique ou le verre. Vous pouvez également rentrer vos préférences ou vos allergies pour acheter en toute sérénité!

<http://tellspec.com/>



En finir avec les idées reçues sur les énergies renouvelables

« Les énergies renouvelables suppriment des emplois! », « ça coûte trop cher » pour en finir avec ces idées reçues, le RAR, le CLER et l'Hesput publient un bilan des énergies renouvelables en répondant à 11 idées reçues et en détaillant l'état d'avancement des énergies renouvelables en France, en Europe et dans le monde. Cette publication « permet au lecteur de trier le bon grain de l'ivraie dans tout ce qu'il entend dire ».

www.rac-f.org



10 conseils pour les entreprises publiant leur 1^{er} rapport RSE

Il y a maintenant un mois que l'Europe rejoignait la France sur la directive de reporting extra-financier obligeant les entreprises de +500 à publier un rapport RSE. Un petit coup de pouces aux entreprises concernées était donc nécessaire! Voici 10 conseils pour faciliter la rédaction de votre rapport RSE.

www.nature.com

→ Quels sont, selon vous, les facteurs de réussites d'une démarche de RSE ?

Je pense qu'il est primordial de **prendre en compte toutes les parties prenantes** et donc ne pas se limiter aux fournisseurs ou aux clients directs. Il est nécessaire de s'intéresser aux besoins et attentes de chacun pour réaliser une démarche de RSE efficace. **La mobilisation des collaborateurs** autour de la démarche est également un facteur indispensable. Nous avons intégré la stratégie RSE à notre stratégie globale pour ensuite l'étendre à toute l'entreprise et à l'ensemble de nos collaborateurs afin que chacun puisse apporter sa pierre à l'édifice!

→ Quels sont vos avantages à mettre en place une démarche comme celle-ci ?

Cette démarche était en lien direct avec nos valeurs et la vision de CAN. Il était donc logique pour nous de **valoriser nos actions en les identifiant et en les évaluant** ensuite suivant les exigences de la norme ISO 26 000. Cela nous permettra de nous situer par rapport au référentiel et de progresser sur les points d'amélioration mises en avant avec la norme. Un autre avantage est l'harmonisation de la vision de l'entreprise par tous les collaborateurs. En effet, grâce à une démarche RSE visible, la société CAN et sa stratégie est cohérente et claire pour tous.

www.can.fr

Retrouvez cet article sur notre blog : www.suivez-le-mouvement.com

*Précision: CAN est client d'Alteractive pour l'action collective RSE, Région Rhône-Alpes / AFNOR

SOURIRE AVEC LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



CARTON ROUGE A...

la BNP Paribas pour son double jeu.

Le carton rouge est décerné à la BNP Paribas pour l'incohérence de sa stratégie RSE: d'une part sa communication de « banque responsable » et d'autre part le financement de nombreux projets à gros impacts environnementaux et sociaux. Le dernier exemple en date concerne une mauvaise pratique des affaires: l'accusation aux Etats-Unis pour avoir violé pendant quatre ans l'embargo américain (près de 7 milliards de dollars d'amende requis). Une preuve de plus que le double jeu d'une stratégie peut avoir des répercussions néfaste et coûteuse pour une entreprise...

LE POINT REGLEMENTAIRE

Loi sur l'Economie Sociale et Solidaire

Porté par Pierre Moscovici, ministre de l'économie et des finances, et Benoît Hamon, ministre délégué chargé de l'Economie Sociale et Solidaire et de la consommation, le projet de loi relatif à l'économie sociale et solidaire (ESS) a été adopté par l'assemblée nationale le 20 Mai 2014. Afin de comprendre les enjeux du projet de loi, le site internet du sénat détail les enjeux de cette loi et proposent une [vidéo](#) avec Marc Daunis, rapporteur du texte, et Gérard César qui précise l'avis de l'opposition sur le texte.

www.senat.fr

AGENDA

5 Juin - Journée Mondiale de l'environnement, « Des villes vertes, un plan pour la planète », [PNUE](#)

11 et 12 Juin - Salon des entrepreneurs « Créateurs, dirigeants, toutes les solutions pour développer votre entreprise », [Lyon](#)

19 Juin - Colloque sur les Grands fonds marins, [IUT LANNION](#)